



# Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

**CR de REUNION du Jeudi 12 MARS 2020**

**LIEU : Restaurant le P'TIT CRABE 9h00**

**Présents :** Christophe AUVRAY, Jacques DERIEN, Sylvie RALLO, Florence BILLY, Hervé DESPATURES, Christophe BURBAN, Aurélie De Crouesty PAIN

**Excusés :**

**Absents :** Mathieu INGRAND, Soizik BURGEOT, Benoit LEDRU, Patrick CHAUCHARD, Alexi HUMMEL, Annabelle GANTIER,

## **BARS-RESTAURANTS**

Le Maire autorise l'utilisation du domaine Public au-delà des limites habituelles.

CR-Reunion du 10/06/2020 La Croisette

Avec la réglementation du covid-19, M. le maire autorise les exploitants de restaurants et de bars à utiliser en plus de leurs terrasses habituelles une partie du domaine public qui se trouve devant les commerces sous certaines conditions.

Un dossier individuel doit être déposé en mairie auprès de M. VAUVERT, [domaine.public@arzon.fr](mailto:domaine.public@arzon.fr). les dossiers seront traités au cas par cas.

Avec les éléments suivants une photo avec votre terrasse habituelle, une photo avec le surplus de terrasses

Les parasols publicitaires sont interdits

Le mobilier doit être homogène.

Le respect des voies de circulations

Le respect du voisinage.

M. Le Maire nous indique que si cela déborde et que ces règles ne sont pas respectées cette autorisation sera supprimée pour tout le monde.

## **MARCHÉS PORT DU CROUESTY**

CR-Reunion du 11/06/2020 Capitainerie

Pour des raisons économiques Mr Patrick Chauchard demande l'autorisation au capitaine du Port du Crouesty d'utiliser le terre-plein du Manège le 15/06/2020.

CR-Reunion du 11/06/2020 Capitainerie

Le Capitaine du port nous autorise à utiliser le terre plein du manège le 15 Juin 2020.

Le marché redémarre le 22 avec sa configuration normale sur les quais si les travaux dans la rue de LENN VIHAN sont terminés.

Un apéritif sera offert aux commerçants non sédentaires le 22 Juin à partir de 13h00 le 22 Juin.

Les dossiers de Mme BRASSE Emeline, BRASSE Christelle, VINGTANS Sandrine, SAULNIER Jean-Christophe sont acceptés.



# Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

**CR de REUNION du Jeudi 12 MARS 2020**  
**LIEU : Restaurant le P'TIT CRABE 9h00**

Le dossier de Mme. DASILVA est incomplet et n'est pas validé.

Nous facturerons 11 présences pour la saison 2020 pour chaque commerçant. Quatre leurs seront offerts.

## **JOURS FOUS**

ANIMATION DU 21-22-23 Août 2020

L'événement reste programmé. 5 Chèques cadeaux de 20€ et un VTT par jour à gagner.

ANIMATION DES 21-22-23 Août 2020

Un jeu concours sera organisé en ligne sur le site de l'UCAA.

à 12H30, 15h00, 16h00, 17h00 un bon d'achat de 20€ sera gagné.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses déterminera le gagnant.

A 18h00 un tirage au sort toujours parmi les bonnes réponses déterminera le gagnant cette année d'un VTT.

## **M. LE MAIRE**

Réunion le 26 Juin 2020

Claude DOZOUL Président de la CPME rencontre Mr Roland TABART afin que la gratuité des terrasses soit officielle. que les échafaudages sur les quais soient démontés au plus vite et que les voitures stationnées sur les zone bleues soient plus sévèrement verbalisées en cas de non respect de la réglementation

## **MILLE SABORDS 2020**

Evènement le 29 OCT au 01 NOV

Sylvie DESMOTS, remplaçante de Caroline MARTIN, permanente de l'association Le Mille Sabords, souhaite prendre RDV avec l'UCAA pour faire le point des animations 2020.

## **ADHESION A L'UCAA**

Saison 2020

A l'unanimité le bureau a voté pour que la cotisation de l'UCAA 2020 soit portée à 60€ pour l'année 2020.

Po/ La Présidente Florence BILLY

## BULLETIN ADHESION pour l'année : 2020

- Représenter vos intérêts auprès de la Mairie, de la communauté de Communes, de la Compagnie des Ports
- Créer un environnement, une dynamique, afin de fidéliser votre clientèle.
- Programmer et organiser sur votre station des manifestations grand public tels brocantes, marchés de Printemps et d'été, les jours fous, les matins gourmands, carnaval, animation des quais pendant le Mille Sabords, Défi Voile (APF).
- Etre référencé sur les supports de communications UCAA.
- Communication via notre site internet [www.ucaarzon.fr](http://www.ucaarzon.fr)

**En conclusion, si vous n'avez pas le temps d'être bénévole pour participer directement au développement des missions que s'est fixée l'UCAA, vos cotisations donneront les moyens à celle – ci de mener à bien des projets afin de protéger vos intérêts et de les pérenniser dans l'avenir.  
Nous travaillons pour vous !**



Enseigne : .....

Nom et Prénom : .....

Téléphone Portable : .....

Adresse e-mail : .....

### Cotisation Unique

Adhésion UCAA	<input type="checkbox"/>	60 €
Cotisation Mille SABORDS		
Commerces de Détail	<input type="checkbox"/>	100 €
Bars/Réaurants/Immobilier	<input type="checkbox"/>	200 €
Grandes Surfaces	<input type="checkbox"/>	300 €
Autres Commerces	<input type="checkbox"/>	100 €

Page WEB sur : [www.ucaarzon.fr](http://www.ucaarzon.fr)  50 €

TOTAL

Mode de règlement

Chèque avec délais d'encaissement

Date au dos du chèque SVP.

Espèces

A retourner avec votre paiement à l'adresse ci-dessous, avant le 30 Jui. , une facture vous sera expédiée à réception et votre chèque sera encaissé fin Septembre.



Nom et Prénom des participants ou le cas échéant  
dénomination sociale de la personne morale  
représentée

Domicile des participants ou le cas  
échéant siège social de l'entreprise

Qualité

e-mail

Téléphone portable

Signature

R. B. 12/06/2020

FEUILLE D'EMARGEMENT - ASSEMBLEE GENERALE

Auèlie

AUVRAY

DESAPTURE Hervé

RALLO Sylvie

Bully Florence

DEFEND

Arvesty Pain

LA BOUTERIE

Bric' Habitat

CIALA

P'tit Trabe

USPI

La feuille d'émargement est certifiée exacte par le Président de séance.

Signature: